Copie pour impression Réception au contrôle de légalité le 11/12/2023 à 18h55 Réference de l'AR : 054-215400888-20231208-2023_24-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX

AFFERENT AU C.M...... 10

PRESENTS...... 00

ONT PRIS PART A LA
DELIBERATION...... 07

DATE DE LA CONVOCATION 27/11/2023

DATE DE L' AFFICHAGE 08/12/2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BOUVRON

SEANCE du 7 décembre 2023

L'an deux mil vingt trois le 7 décembre à 20h30, le Conseil Municipal de cette Commune, convoqué en réunion ordinaire s'est réuni en Mairie au nombre prescrit par la loi, sous la Présidence de Jean-Luc LELIEVRE, Maire

Présents:

Mmes COLLIN Sabrina, MARIR Annick, LACOUR Sandra Mrs, DUMONT Eddy, LELIEVRE Jean-Luc, LOUIS Jean-Paul

Absents:

Mrs DEPARDIEU Adrien, DO ROSARIO Cyril, LEMAIRE Mickaël et

PARANT François

Procuration: M. DEPARDIEU Adrien à M. LELIEVRE Jean-Luc

Secrétaire de séance : Mme MARIR Annick est élue secrétaire de séance à l'unanimité

OBJET

DCM n°24

Affouages 2023/2024

Domaine et Patrimoine – Acte de gestion du domaine privé (3.6) – AFFOUAGES 2023/2024

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- APPROUVE le programme de coupes pour 2023

- DECIDE de fixer à 7,50 € le prix du stère de bois de chauffage pour 2023/2024

Le Maire, Jean-Lud LELIEVRE



Pour Copie conforme,

Le Maire, Jean-Luc LLCIEVRE



Acte rendu exécutoire, après dépôt En Préfecture Le 08/12/2023